



Conseil Supérieur de la Magistrature
Programme d'Échanges 2007 pour les Conseils de la justice

Rapport du Conseiller Vincenzo Siniscalchi sur sa participation au stage qui a eu lieu les 26 – 27 – 28 novembre auprès du High Council for the Judiciary du Portugal.

Dans le cadre du programme des échanges de 2007 du RECJ pour les membres des Conseils judiciaires européens et conformément à la décision du 13 septembre 2007 de l'Assemblée plénière, j'ai participé du 26 au 28 novembre 2007 au séminaire d'échanges avec le Conselho Superior da Magistratura à Lisbonne.

Le programme s'est déroulé comme indiqué ci-après selon les modalités qui avaient précédemment été fixées et selon ce qui avait déjà été programmé à l'occasion de la présence auprès du Consiglio Superiore della Magistratura du Conseiller du C.S.M. portugais M. José Duro Cardoso.

Lundi 26 novembre 2007

10h30 – Arrivée au C.S.M. de Lisbonne. Présentation et bienvenue. Explication de l'organisation et du fonctionnement du C.S.M. portugais.

11h00 – Session de travail sur le système judiciaire portugais en général avec trois membres du C.S.M. Le Conseiller Cardoso a joué un rôle constant de guide en ce qui concerne le support documentaire. Des éléments particulièrement intéressants sont apparus au regard de la séparation totale des carrières des Juges et des Ministères Publics et des problèmes que ce système comporte.

11h30 – Session consacrée à l'évaluation du professionnalisme et à la responsabilité des juges, au cours de laquelle des cas significatifs ont été illustrés (en particulier: les rapports avec la presse et l'omission des déclarations d'incompatibilité).

14h30 – Session de travail ayant pour thème "le recrutement et la formation des juges" (avec les Conseillers Cardoso, José Eusébio Almeida, Alexandra Rolim Mendes). La formation initiale qui est commune pour les juges et pour les ministères publics a été en particulier analysée.

On discute actuellement de la séparation complète de leur formation elle aussi (la documentation recueillie est déposée avec l'information présente).

La formation qui lui fait suite est continue. Les sélections sont annuelles. Le C.S.M. ratifie la sélection après qu'elle ait été effectuée par une commission spéciale. Les matières de base sont: le droit civil, du travail, pénal, des mineurs. La formation comprend aussi la déontologie et la connaissance du règlement judiciaire. Le système du rapport entre les auditeurs et leur "tutor" rappelle le nôtre. Il y a décentralisation au niveau des districts judiciaires. Le choix définitif de la carrière a lieu après six mois de stage comme juge et six mois de stage comme procureur.

L'école et le Centre d'études sont pourvus d'autonomie avec leurs propres Conseils de gestion. Le droit européen est une matière complémentaire.

Les évaluations ont lieu tous les quatre ans. Dans le domaine de l'informatique un processus de formation très particulier qui vise à dématérialiser le procès est en cours. Le fait de ne pas arriver à la moyenne lors de l'évaluation est d'ordre disciplinaire.

16h30 – Rencontre avec le Procureur Général et session spécifique sur les caractéristiques de l'autonomie totale de cet organe.

18h30 – Visite au Barreau de Lisbonne. Session avec le Vice-Président qui aborde aussi les problèmes du renouvellement du Conseil et les élections en cours.

Mardi 27 novembre 2007

10h45 – Participation aux travaux de la session plénière (extraordinaire) du Conseil Supérieur. Rencontre avec le Président Luís Nascimento qui est Président du Tribunal Suprême et qui, de droit, préside le Conseil Supérieur. Rapports du Vice-Président Nunes Ferreira Girão.

15h30 – Séminaire auprès du Tribunal Suprême de Justice. Session avec le Vice-Président du Tribunal Suprême Manuel Maria Duarte Soares au cours de laquelle sont illustrées les compétences de ce haut organe de justice.

20h30 – Dîner aimablement offert par S. E. Luca del Balzo di Presenzano, Ambassadeur d'Italie près la République du Portugal.

Mercredi 28 novembre 2007

10h30 – Rencontre avec le Président du Tribunal d'Appel de Lisbonne (Tribunal de Relação de Lisboa). Participation aux travaux d'une chambre du conseil chargée de questions de travail et de prévoyance.

Je confirme qu'à tous les travaux auxquels j'ai participé j'ai toujours bénéficié du support vraiment précieux du juge José Manuel Duro Cardoso, membre du Conseil Supérieur ainsi que de celui de Matilde Chaveiro – le point de contact.

On m'a fait don de deux médailles et de publications spécifiques que je mets à la disposition du C.S.M.

Vincenzo Siniscalchi